



Le devenir des fonds de vallée vu par leurs acteurs.



Retour sur la démarche de prospective dans la vallée du Sarthon

Prospective
Fonds de vallée
Activités
Environnement
Foncier

Auteurs

- Nejla Ben Arfa, LARESS, ESA
- Bertille Thareau, LARESS, ESA
- Virginie Guichard (Chambre d'agriculture 53)



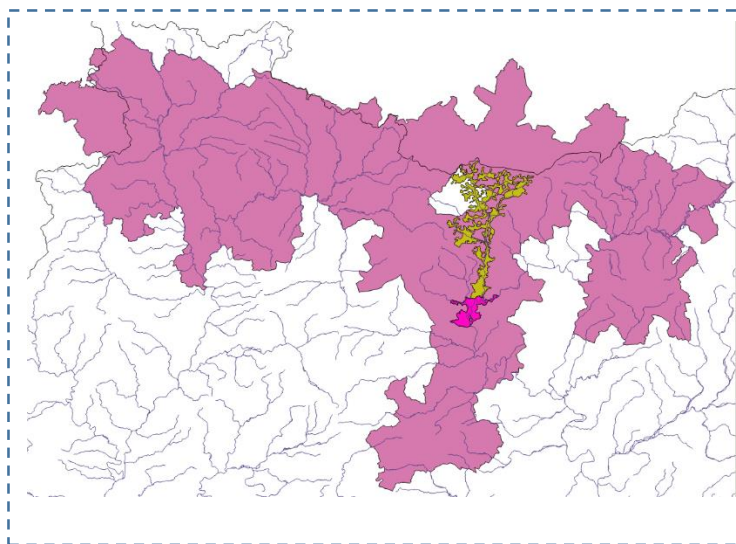
- En Janvier 2020 a eu lieu le lancement d'une démarche de prospective sur la vallée du Sarthon : différents acteurs locaux se sont réunis à quatre reprises afin de réfléchir au devenir de leur territoire à l'horizon 2040.
- Ce travail, qui s'inscrit dans le cadre plus global du projet de recherche FARMaine (Foncier, Aménagement et Régulation dans le bassin versant de la Maine), a été animé par Virginie Guichard de la Chambre d'agriculture de la Mayenne et associé dans son pilotage par le Parc Naturel Régional Normandie-Maine.
- Le document propose de restituer les principales réflexions et les propositions émanant de cette dynamique d'échanges. Le contexte de cette démarche prospective et la méthode mobilisée à cette fin sont également explicités.

Contexte de la démarche prospective menée sur la vallée du Sarthon

- Rattaché au programme PSDR 4, le projet FARMaine fédère un collectif de chercheurs universitaires autour de la problématique de la mise en œuvre des politiques environnementales dans les fonds de vallée de l'Ouest de la France. Cinq sites ont été investis dans cette perspective, parmi lesquels la vallée du Sarthon et des Alpes Mancelles. La particularité du projet est d'impliquer des acteurs territoriaux tout au long de sa construction, et notamment dans le cadre d'ateliers locaux de prospective mis en place sur les différents sites d'étude (Fournier et al., 2016).
- La démarche prospective menée sur la vallée du Sarthon est conçue comme un temps spécifique de remontée des problématiques rencontrées localement par les acteurs, et de formalisation d'une réflexion collective sur le devenir des fonds de vallée, en lien avec les différentes dimensions abordées dans le projet : les politiques environnementales, la gestion du foncier, la cohabitation des usages. Les résultats de ces ateliers constituent un matériau précieux pour la recherche, complémentaires au travail plus classique d'enquête sur le terrain.

Originalité de la démarche prospective

- **La démarche repose sur la méthodologie de prospective préventive AVEC[®]**, déjà expérimentée dans un projet de recherche antérieur (projet DYTEFORT, PSDR 3). Cette méthode, mise au point par l'AC3A, consiste à réunir, le temps de quelques réunions, un groupe restreint de personnes issues d'horizons divers autour d'une thématique ou d'une question concernant leur territoire. L'animateur invite les participants à partager leurs points de vue, leurs idées sur les questions posées, le tout dans un jeu d'aller/retour entre le présent et le futur. Des connaissances, des représentations, des besoins sont ainsi mis à jour, ce qui permet de faire ressortir des perspectives d'évolution pour le territoire, et ainsi aboutir à la construction collective d'une vision de ses futurs possibles (Dagron et Kirchner, 2012).



Carte n° 1. la vallée du Sarthon et des Alpes Mancelles, au cœur du territoire du PNR Normandie-Maine

En mauve le territoire du PNR, en vert et violet, le territoire de l'expérimentation

- **Un outil qui s'est adapté aux besoins des gestionnaires du territoire** : la valorisation des résultats de cette démarche concerne la recherche scientifique mais répond également à des besoins en termes d'action publique locale. En effet, les observations et les pistes d'action émises par les acteurs permettront d'alimenter le travail d'élaboration de la future Charte du PNR Normandie-Maine.



1. L'organisation de la démarche de prospective

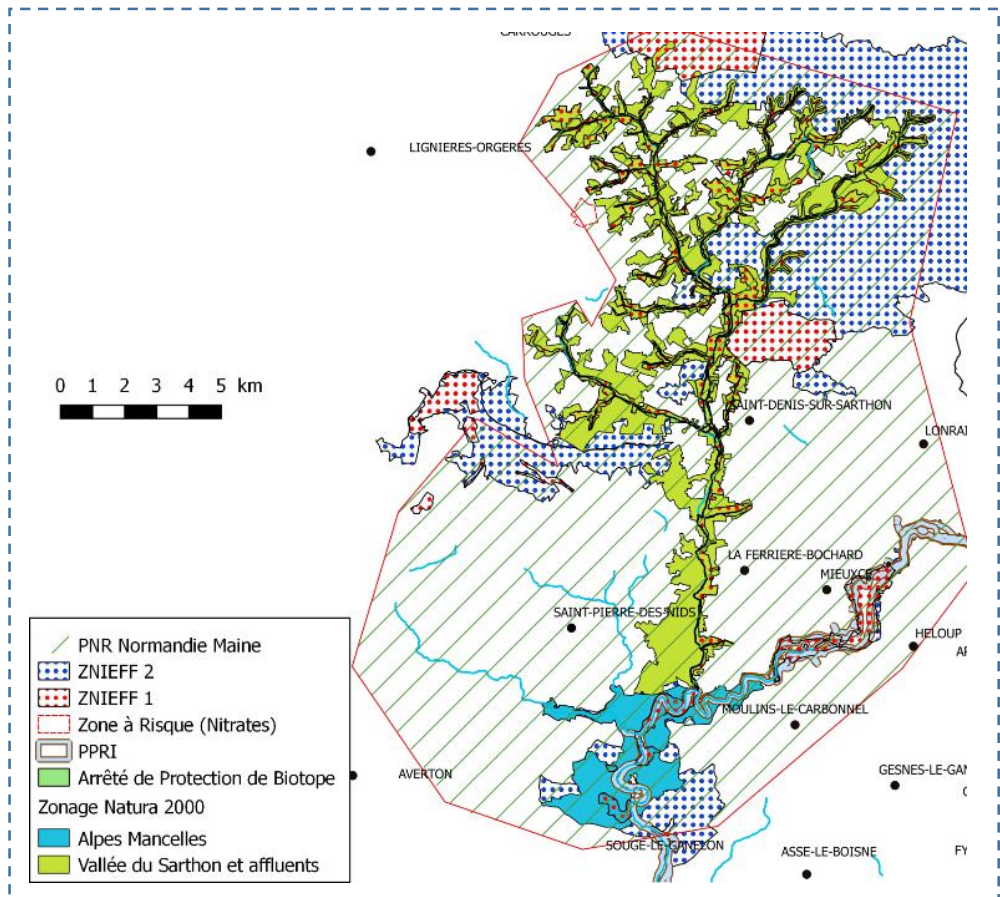
Le contexte local et la question de départ

- Le territoire « du Sarthon et des Alpes Mancelles » correspond à un bassin versant d'environ 320 km². Le Sarthon se jette dans la Sarthe au niveau des Alpes Mancelles. Ce petit bassin versant est d'une importance capitale pour la qualité de l'eau en aval : ce sont des cours d'eau de catégorie 1, les dernières rivières avec des masses d'eau « en bon état » du point de vue de la directive Cadre sur l'eau du bassin Sarthe Amont. Cette zone est décrite comme le « poumon » de la rivière Sarthe. Le site bénéficie dans la zone du Sarthon de la présence de nombreuses espèces remarquables et d'intérêt communautaire. L'enjeu prioritaire sur ce site est donc la préservation des habitats aquatiques et humides. Il est explicité en particulier dans le Document d'objectifs du site Natura 2000 approuvé en 2013.
- Ce territoire présente une dominante agricole tant sur le plan des activités que de l'occupation du sol. Les exploitations sont d'assez petite dimension (48 ha en moyenne, contre 68 sur le bassin de la Maine), souvent spécialisées en élevage bovin : principalement lait. Cette production dominante décline sensiblement au profit du développement d'élevages allaitants entre 2000 et 2010. Les surfaces toujours en herbe restent importantes (36% de la SAU en 2016 contre 19% sur le bassin de la Maine). L'occupation agricole des sols est stable entre 2010 et 2016. Ici, l'élevage semble faire bon ménage avec le maintien des qualités écologiques remarquables du site... pourtant, un arsenal important de politiques publiques a été développé pour éviter le développement de pratiques jugées risquées pour les milieux et la faune remarquable (piétinement du bétail dans le lit des cours d'eau, effondrement des berges, utilisation des

intrants sur les parcelles voisines, assèchement/drainage des zones humides).

- Malgré la proximité d'Alençon, ce territoire est marqué par une assez faible pression résidentielle, l'évolution de la population entre 2012 et 2017 (+0,5%) est très proche de la moyenne nationale. On trouve au Nord de la zone d'importants espaces boisés qui représentent environ 700 ha (appartenant à la forêt domaniale d'Ecouves).
- Dans ce contexte, les interrogations quant au devenir des activités et plus globalement du tissu rural est posée avec acuité, à la fois par les usagers et par le PNR Normandie Maine, principal opérateur des politiques locales environnementales. La question initiale retenue pour la démarche prospective : **Quelles seront les activités dans le fond de vallée du Sarthon à l'horizon 2040 ?**
- Un pas de temps de 20 ans a été choisi afin de constituer un horizon « moyen » : il permet aux acteurs de se projeter, d'appréhender sans trop de difficultés les changements à venir.
- La question posée est volontairement large : les activités sont considérées comme une thématique fédératrice pour appréhender les diverses évolutions territoriales, mobiliser l'ensemble des participants et éviter de limiter le débat à la seule question agricole.
- Le territoire retenu pour l'expérimentation se situe dans le Sarthon (Carte 1) et l'ensemble des communes ont des surfaces sur le périmètre Natura 2000 (Carte 2). Ce territoire constitue une entité topographique, naturelle, sociale et institutionnelle reconnue, les acteurs parlent du « Sarthon » pour le désigner.

Carte n°2 : Zonage des politiques publiques environnementales sur le territoire du Sarthon et des Alpes Mancelles



1. L'organisation de la démarche de prospective

La composition du groupe

La méthode AVEC® promeut la participation d'individus participant à la vie du territoire (habitants, agriculteurs, usagers, élus, propriétaires fonciers, associations), plutôt que celle des représentants institutionnels ou d'experts.

La constitution du panel

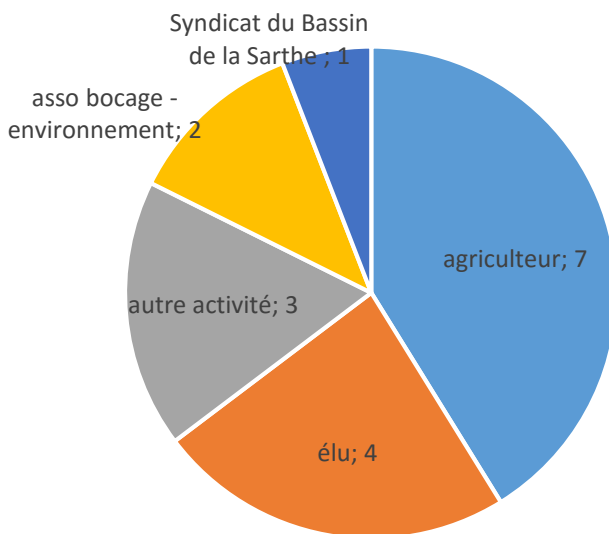
- A partir du mois de novembre 2019, l'animatrice, en lien avec le PNR Normandie-Maine et l'ESA, a établi la liste des participants aux ateliers. Le critère principal d'invitation réside dans la diversité du groupe sur le plan des types d'activités représentés (agriculteurs, élus, autres acteurs économiques, habitants) et la répartition géographique des participants. Afin d'éviter une trop forte interconnaissance initiale entre les agriculteurs et les agents du PNR, les agriculteurs ont été invités parmi les agriculteurs enquêtés dans le cadre de Farmaine un an plus tôt (Thareau et al. 2020).
- Au total une cinquantaine de personnes a été identifiée. Ces personnes ont été contactées par téléphone par l'animatrice, un agent du PNR ou une chercheuse de l'ESA. En cas d'accord de principe pour participer à l'atelier local, un courrier d'invitation exposant les objectifs et le calendrier de la démarche leur a été envoyé en décembre 2019.
- Le fait d'inviter des agriculteurs précédemment enquêtés a été très mobilisateur, très peu ont refusé la démarche d'atelier. De manière générale, les personnes contactées ont été facilement mobilisées.

Participation et profil des participants

- La participation a été très satisfaisante : de 11 à 15 personnes étaient présentes aux réunions, et dans la grande majorité **les participants ont été assidus sur toute la démarche**. Rapidement, la dynamique de parole a été fluide, l'ambiance conviviale et la parole libre : des différences de points de vue ont été exprimées, chacun a pu émettre son avis.
- Les agriculteurs sont fortement représentés dans le groupe. Notons également des situations fréquentes de **multiplicité des statuts des participants** : des responsables associatifs par ailleurs agriculteurs, des élus ayant ou ayant eu d'autres

Figure n°1 : Composition du groupe local prospective

Un seul statut a été retenu, nombre total de participants : 17



activités économiques sur le territoire (et qui en rendaient compte dans le groupe). Aucun participant n'intervenait seulement en tant qu'habitant, tous avaient une fonction (d' élu, une activité économique) sur le site. Mais tous résidaient sur le site et se sont exprimés aussi en tant qu'habitants.

Le fonctionnement des ateliers

L'atelier est conçu comme un lieu d'échanges au sein duquel la prospective se construit en plusieurs étapes, grâce à un aller-retour entre présent et futur.

- Quatre réunions ont été planifiées entre janvier et mars 2020, regroupant à chaque fois 11 à 15 participants, pour une durée moyenne de 3h00.
- La première réunion permet aux participants de se connaître et de dégager des questionnements communs. La deuxième réunion s'emploie à faire émerger des visions concernant l'évolution possible du territoire à l'horizon 2040, qui sont affinés lors de la réunion 3 pour aboutir à des scénarii prospectifs. La dernière réunion vise, au vu des scénarii proposés, à définir des pistes d'action agissant sur le devenir du territoire.
- les propos énoncés lors des ateliers étaient pris en note de manière détaillée par deux observatrices. Deux agents du PNR étaient présents à chaque atelier et pouvaient contribuer ponctuellement aux échanges. L'animatrice joue un rôle central puis qu'elle assure, à l'issue de chaque réunion, un travail de reformulation transversale des connaissances et des idées développées par le groupe.

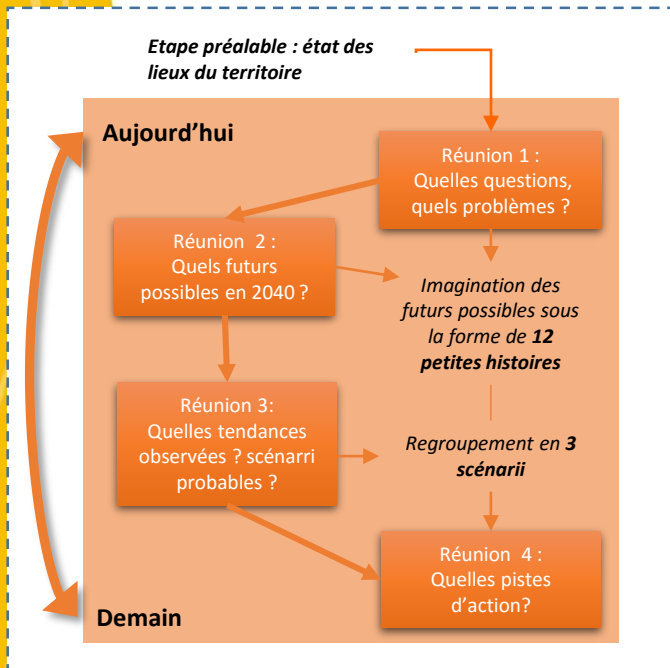


Figure n° 2. Démarche prospective sur le site du Sarthon
Adaptée de Margetic, Pierre et Dagon, 2012.

2. l'expression des questions et enjeux du territoire

La réunion initiale a été une étape déterminante durant laquelle s'est construite une représentation collective du territoire et de ses enjeux, et sur laquelle se fondera l'ensemble de la prospective. Aussi, un travail de préparation préalable, réalisé par l'animatrice, a été nécessaire à son bon déroulement. Celui-ci consiste notamment à proposer un premier panorama du territoire, constitué de données récentes émanant de la Chambre, du projet FARMaine ou encore des questionnaires du territoire. Les participants ont ensuite été conviés à réagir sur cette base de connaissances.

Les prérequis : la grille « ATAR »

■ Ce panorama repose sur une grille de réflexion, intitulée « ATAR » (Acteurs, Territoires, Activités, Représentations). La grille ainsi complétée sert de point de départ à la démarche d'animation.

■ Les éléments portés à connaissance du groupe sont factuels et concis (nombre d'agriculteurs, part d'occupation du sol en prairies, existence d'instruments de politique publique sur le territoire...). Ils décrivent quand les données existent des dynamiques, mais, ne présentent aucun jugement ou interprétation a priori. Sur certaines thématiques moins documentées, la grille liste des acteurs ou activités pour permettre aux participants à l'atelier de produire une vision partagée de la situation et des enjeux afférents en séance.

■ les représentations sont traitées de manière spécifique : à partir d'un jeu de photos, l'animatrice a proposé aux participants d'exprimer leurs représentations du territoire en favorisant une expression subjective de chacun.

Les principaux questionnements développés

■ Lors de cette séance, une grande diversité de constats, d'inquiétudes, de problèmes ou difficultés et d'incertitudes ont été exprimés. Nous les avons reformulés à travers 11 questionnements.

Questionnements

Nous n'avons conservé ici qu'une partie des sous-questions développées par le groupe

Quel entretien des fonds de vallée demain ?

Comment et par qui seront entretenus les fonds de vallée demain sachant qu'on commence à voir apparaître des friches ?

Comment faire face aux coûts d'entretien de ces parcelles ?

Est-ce que les agriculteurs sont les seuls concernés par la préservation des zones humides : les habitants et les propriétaires de foncier ont-ils aussi les capacités à préserver ce milieu naturel et entretenir l'environnement et le paysage ?

Quelle sera la place de l'élevage bovin sur le territoire ?

Comment faire pour que l'élevage soit plus rémunérateur demain : est-ce que les éleveurs devront développer de nouvelles sources de revenus (captage carbone, vente de bois, vente directe...)

Est-ce que l'élevage sera encore présent dans les fonds de vallée ?

Y aura-t-il une concurrence pour l'accès au foncier entre élevage et autres activités ?

Quel partage de la ressource en eau entre les acteurs du territoire ?

Quels usages du sol sur le territoire du Sarthon ?

Si l'élevage continue à diminuer, est-ce que les nouvelles pratiques agricoles n'impacteront pas le bon état écologique du Sarthon ? Y aura-t-il une plus grande diversité d'activités agricoles demain (maraîchage, vergers...) ?

Les activités de loisir seront-elles très développées et accessibles au plus grand nombre dans les fonds de vallée demain (pêche, randonnée, quad) ?

Est-ce que des habitants « amoureux du sarthon » vont investir le territoire et gérer les fonds de vallée ?

Quelle place pour l'activité touristique sur le territoire ?

Comment concilier développement touristique et préservation du territoire ?

Quel retour économique sur le territoire : les projets sont-ils imaginés dans la perspective d'une économie sociale et solidaire ?

Comment faire pour mobiliser les jeunes générations ?

Est-ce que les nouveaux agriculteurs s'engageront dans les dispositifs agri-environnementaux (MAE) ?

Aujourd'hui les agriculteurs interviennent beaucoup, et manuellement dans les fonds de vallée... et demain ? Comment est-ce que les jeunes agriculteurs travailleront les fonds de vallée ?

Quelle valorisation du bocage demain ?

Quel développement et reconnaissance des produits locaux ?

Comment recréer du lien entre le monde agricole et les citoyens ?

Quel développement des énergies renouvelables ?

Quels soutiens politiques ?

Comment mobiliser les acteurs du territoire pour monter des projets en lien avec les élus locaux ?

Comment construire des choses cohérentes avec les contraintes du milieu agricole ?

Comment améliorer la connaissance des règles locales pour que les politiques soient mieux mises en œuvre ?

3. La projection à l'horizon 2040 : de la vision idéale...

Les questionnements dégagés lors de la première réunion ont permis de faire émerger différentes visions (regroupées en onze thématiques) concernant l'évolution « idéale » du territoire à l'horizon 2040. Celles-ci sont l'expression des aspirations des participants, et permettent d'aboutir à la construction de scénarii prospectifs.

1. Une agriculture d'élevage au service de l'environnement dans les fonds de vallée et plus productive mais plus durable sur les plateaux

- Une agriculture spécifique en fonds de vallée avec maintien de l'élevage et prairies.
- Les agriculteurs ont participé à l'élaboration des cahiers des charges et ont changé leurs pratiques pour tenir compte des enjeux climatiques, écologiques et bien être.
- Les prix sont plus rémunérateurs car les habitants sont prêts à payer plus cher les produits issus de ces pratiques.
- Des systèmes extensifs avec des races locales et des cultures moins gourmandes en eau.
- L'agriculture stocke du carbone et les agriculteurs sont rémunérés en partie pour ça.
- Une agriculture à forte productivité sur les plateaux tournée vers des techniques culturales plus durables
- Des agrandissements des exploitations, notamment sur les plateaux, dus aux départs à la retraite et arrêts d'activité.

2. Agriculteur : un métier qui attire

- Les agriculteurs communiquent positivement sur leur métier, car c'est un beau métier ! Sur le Sarthon, ils savent communiquer sur une forme d'agriculture prairiale et écologique.
 - Des installations de jeunes car motivés pour cette forme d'agriculture et beaucoup d'arrêts d'activité liés à la retraite .
 - Les agriculteurs produisent de la qualité, selon des cahiers des charges qu'ils ont amendés, dans un respect du cadre de vie (eau, biodiversité, paysage...) et c'est ça qui attire les porteurs de projets.
 - Facilitation des transmissions entre générations ; partage de capital, de travail, du métier...
 - Les exploitations sont restées de dimension économique semblable à aujourd'hui (à 2-3 associés) et employeuses de main d'œuvre.
 - Des événements d'ampleur sont organisés pour faire découvrir le métier et les fermes.
- L'agriculteur est remis au cœur de l'alimentation.

3. Un territoire préservé

Le territoire du Sarthon est préservé de toute pollution, le cadre de vie y est exceptionnel.

La biodiversité est remarquable

Des habitants ont pris en charge l'entretien des espaces difficilement exploitables par l'agriculture.

Les agriculteurs ont maintenu le pâturage dans les autres espaces sensibles

La forêt se développe également, notamment sur l'amont (sources). La gestion durable de la forêt permet le maintien d'une eau de qualité et de la biodiversité (yc loup).

4. Un territoire où le lien social est développé

Une entraide (agriculteurs/habitants) pour l'entretien des prairies de zones humides, des haies...

Les lieux d'échanges sont fréquentés et les jeunes s'investissent et sont fiers d'appartenir à ce territoire.

Les retraités s'occupent des jeunes et l'échange intergénérationnel fonctionne.

Les citoyens boudent les GMS et se tournent vers les petits commerces de proximité, qui proposent des produits locaux, de qualité.

5. Les fonds de vallée, des espaces à vocation productive dans un contexte de dérèglement climatique

Des haies sont replantées et entretenues car le bocage représente un revenu complémentaire pour les agriculteurs

Les fonds de vallée permettent la production d'herbe pendant les étés secs. Une économie de l'herbe (pâturée / récoltée) se développe et permet d'améliorer les revenus des agriculteurs de fonds de vallée tout en maintenant les prairies.

6. Une qualité d'eau exceptionnelle et une consommation diminuée

- Le fond de vallée du Sarthon est une grande zone de captage d'eau.
- La consommation d'eau potable diminue
- Les toilettes sèches se développent
- Les politiques publiques sont orientées sur les enjeux de la qualité des eaux: quelques réglementations contraignantes existent, sur des enjeux écologiques majeurs comme la consommation d'eau. Elles sont intersectorielles (ne concernent pas que l'agriculture mais tous les usagers de l'eau)
- Les agriculteurs participent à l'écriture des cahiers des charges encadrant les pratiques agricoles dans les périmètres concernés par les captages d'eau



N. Ben Arfa, 2020

7. Une Sobriété énergétique

- Les énergies fossiles sont beaucoup plus rares et les modes de consommation ont évolué vers une sobriété énergétique : moins de déplacements, moins de consommation en chauffage.
- En parallèle, les énergies renouvelables se sont développées, notamment le bois bocage. la valorisation économique étant à la hauteur du travail réalisé pour l'entretien et l'exploitation.
- Le label "bois-bocage géré durablement" permet de s'assurer du renouvellement de la ressource.
- Des moteurs à hydrogène et rejet et émission « zéro »

8. Une activité économique autour du tourisme

- Le tourisme s'est développé sur ce territoire pour ses qualités paysagères, qualité de l'eau. Les agriculteurs ouvrent leur ferme et accueillent les touristes, ils proposent des expériences rurales/écologiques nouvelles. Les touristes sont plutôt des cyclistes ou des randonneurs.
- Des activités d'éducation à l'environnement se sont développées. Des interventions dans les écoles permettent d'expliquer et de sensibiliser les jeunes sur leur environnement de qualité.
- La chasse (re)devient une activité valorisée et appréciée pour réguler la faune sauvage

9. Consommation locale et économie locale

- Les **citoyens consomment localement** aussi bien les produits alimentaires que les autres productions.
- **De fait, une économie locale existe et permet aux artisans, aux agriculteurs de tirer un bon prix** de leur produits à des tarifs concurrentiels aux produits d'importation, qui ont flambé. L'augmentation du coût du transport favorise cette relocalisation de l'économie
- Il y a eu une **prise de conscience du consommateur**
- Les **agriculteurs ont repris la main sur les filières**, en développant des dispositifs locaux de transformation / vente (y compris filière bois). De nouvelles formes de « labels » se mettent en place : **définis avec les agriculteurs, transparents et vérifiables par les consommateurs**
- **Des nouveaux métiers sont apparus** (exemple : pépinière avec des plants locaux, transformation et valorisation du bois)
- On **consomme moins de viande mais on la consomme mieux**

10. Politique de soutien

- Les **aides complémentaires sont nécessaires** pour maintenir une activité agricole dans les fonds de vallée

- **Clé de répartition des aides en fonction du travail en UTA** et non en fonction des surfaces
- Les **agriculteurs adhèrent complètement au cahier des charges** et aux mesures proposées car ils ont participé à cette construction
- Des politiques qui **respectent leurs engagements**
- Les instances d'échanges, de **co-construction** fonctionnent bien et accueillent une diversité de profils (agriculteurs, habitants, élus...) adhésion complète des agriculteurs
- Un **soutien privé** qui se développe, du mécénat...

11. Temps de travail diminué et attractivité démographique

- Le **temps de travail** par semaine a **diminué**
- Les citoyens ont le temps de **retravailler la terre** (jardinage, potagers...), de **faire du bois, d'entretenir les espaces** délaissés par l'agriculture.
- Les **espaces de travail partagés** ont séduit les entreprises et les travailleurs, ils se développent à Alençon.
- Le **territoire du Sarthon est attractif** et attire de nouveau résidents pour son environnement de grande qualité et sa dynamique sociale locale.

4. La projection à l'horizon 2040 : ... à la formulation de scénarii de prospective

Quatre scénarios sont proposés pour la réflexion prospective et sont produits d'un travail de regroupement et de reformulation des hypothèses et thématiques d'évolutions initiales. L'objectif est de passer de visions

« idéales » à des images plausibles du futur sur le territoire. Ainsi en réunion 3 le groupe s'est attaché à rechercher les différents éléments susceptibles d'influer sur l'avenir et permettre à certaines hypothèses de se produire. Pour cela **des indicateurs** (mesurables) ont été identifiés, ainsi que des leviers.

Une agriculture tournée vers l'élevage en fond de vallée qui entretient des haies et maintient les prairies. C'est une agriculture de conservation avec une limitation des cultures gourmandes en eau et exportatrices. L'agriculture est dotée d'une image positive et d'une meilleure valorisation permettant une rémunération juste des services environnementaux et assurant le renouvellement des générations.

indicateurs:

- + Des haies replantées *
 - + La rémunération carbone et les politiques environnementales
 - Nombres d'emplois en agriculture*.
 - Part des femmes associées
- * « + » en augmentation et « - » en diminution

1- Une agriculture dynamisée qui tient compte des enjeux climatiques, écologiques et de bien être où l'élevage a une place centrale surtout dans les fonds de vallée

Regroupement des thématiques 1, 2, 5 et 10

2- Un territoire où l'économie locale est dynamique et se tourne vers le tourisme durable

La consommation de produits locaux s'est développée, les agriculteurs sortent du schéma actuel des filières, recherchent une indépendance vis-à-vis de la commercialisation de leurs produits. Mise en place de labels sur l'origine locale. Apparition de nouveaux métiers et développement du tourisme écologique et l'éducation à l'environnement.

indicateurs:

- + Développement des circuits courts
- Apprendre les métiers de commercialisation
- trop de labels et trop d'appellations et les consommateurs ne s'y retrouvent plus.
- + les métiers de valorisation du bois sont apparus
- + le territoire est apprécié par les urbains
- Améliorer la connaissance des milieux humides

Regroupement des thématiques 8 et 9

3- Un territoire engagé dans la préservation de l'environnement et l'économie des ressources naturelles et la production d'énergie

La préservation de la qualité de l'environnement est un enjeu partagé par l'ensemble de la population. La consommation d'eau a diminué. Les toilettes sèches se développent et des cahiers des charges sont mis en place pour la protection des périmètres de captages d'eau. Les agriculteurs maintiennent le pâturage dans les zones sensibles et les particuliers et les associations prennent en charge la gestion des parcelles plus difficiles d'accès. Un intérêt pour la haie et le bois bocage et une sobriété énergétique se développent.

indicateurs:

- + Des relevés des consommations d'eau
- + Les sensibilités environnementales et changements des pratiques
- Maintien du pâturage.
- Replantation des haies, retour des chênes têtards et gestion plus durable

Regroupement des thématiques 3, 6, 7 et 10

4- Un territoire où le lien social est important

Le territoire est attractif et des liens sociaux se créent avec le développement de l'entraide et les lieux d'échanges. Les citoyens consomment local dans les commerces de proximité. Des échanges intergénérationnels se développent lors des événements sociaux et l'implication des jeunes est plus forte

Regroupement des thématiques 4 et 11

5. Des propositions de pistes d'action pour l'avenir

Le but de la dernière réunion a été de faire émerger, à partir des quatre grands thèmes identifiés, des pistes d'action, susceptibles d'orienter ensuite les choix des acteurs du développement du territoire.

1 Une agriculture dynamisée qui tient compte des enjeux climatiques, écologiques et de bien être où l'élevage a une place centrale surtout dans les fonds de vallée

Vers une agriculture valorisée et rémunératrice

- Encourager les filières locales avec une meilleure répartition de la valeur ajoutée.
- Communiquer sur les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (entretien des fonds de vallée, des haies, des paysages...) pour faire changer les habitudes de consommation et inciter le consommateur à payer un prix juste.
- Aider les agriculteurs à se saisir du rôle important de l'agriculture dans le stockage du carbone et à demander des rémunérations à la hauteur des pratiques mises en place.
- Valoriser le rôle de l'élevage dans le maintien des prairies, de la qualité des sols, des zones humides, la qualité des eaux...
- Communiquer sur l'alimentation, notamment sur les produits bruts à cuisiner chez soi.
- Favoriser les circuits courts et les liens producteurs/consommateurs.
- Repenser les filières et la distribution de la valeur en remettant l'agriculteur au cœur de la chaîne de valeur.

Favoriser la transmission et le renouvellement des générations

- Communiquer positivement sur l'agriculture pour améliorer l'attractivité du métier d'agriculteur.
- Sensibiliser les agriculteurs sur l'importance d'anticiper la transmission et les accompagner pour la préparation de la transmission.
- Sensibiliser les jeunes en formation agricole sur les pratiques durables, sur la biodiversité.
- Inventer des nouvelles formes de partage pour faciliter la transmission (partage de capital, travail, de savoir ...)
- Organiser des événements d'ampleur pour communiquer sur le patrimoine agricole et les modes de production.
- Être présents sur les sites internet (des mairies et offices de tourisme...) et les forums.

2 Un territoire où l'économie locale est dynamique et se tourne vers le tourisme durable

Développer la production de produits locaux en tirant avantage des spécificités territoriales

- Créer des filières organisées autour de produits locaux.
- Aider au développement de collectifs d'agriculteurs pour offrir un volume et une diversité de produits suffisants.
- Favoriser un accompagnement technique et financier pour le développement de ces activités.
- Mettre en place des « contrats » entre les structures qui gèrent la restauration collective (exemple communauté urbaine d'Alençon) et les producteurs pour avoir une vision sur le moyen terme notamment sur les volumes et les prix.
- Développer le co-working (espaces de travail partagés) et le télétravail pour attirer de nouveaux résidents et améliorer l'attractivité du territoire.
- Développer une artisanat autour d'une économie locale et circulaire.

Inciter à la consommation de produits locaux

- Communiquer sur l'importance d'une bonne alimentation et une alimentation équilibrée.
- Organiser des visites d'exploitation notamment en partenariat avec le parc Normandie-Maine et la presse locale.
- Créer un guide des producteurs locaux.
- Créer un label produit local « Vallée du Sarthon ».

Valoriser le paysage et les ressources exceptionnelles du territoire

- Créer des ambassadeurs du territoire « des greeters », les agriculteurs peuvent jouer ce rôle pour accueillir les touristes et favoriser des rencontres authentiques et des visites insolites dans le respect des ressources des territoires.
- Développer des métiers de « guides de la biodiversité » pour les agriculteurs, les habitants, les touristes et les membres d'associations environnementales.
- Valoriser les chemins de randonnées et sélectionner ceux ayant un potentiel écologique et permettant une meilleure connaissance de biodiversité notamment.
- Communiquer par des panneaux d'information sur l'intérêt écologique du territoire
- Développer une offre d'hébergement sur le territoire en proposant une gamme de qualité et des formules d'éducation à l'écologie. Cela permettra de valoriser le bâti sous utilisé

3 Un territoire engagé dans la préservation de l'environnement et l'économie des ressources naturelles et la production d'énergie

Diminuer la consommation d'eau et préserver sa qualité

- Diminuer la consommation d'eau en sensibilisant la population et enseignant les bonnes manières aux jeunes
- Mise en place systématique de réserve d'eau pluviale pour les nouveaux logements (pour les sanitaires notamment)
- Assouplir les réglementations pour autoriser l'utilisation de l'eau de pluie dans les habitations
- Associer les agriculteurs ainsi que d'autres acteurs du territoire (habitants) dans la co-construction des cahiers des charges pour définir les pratiques et usages permettant la préservation de la qualité de l'eau.

Préserver la biodiversité et les espaces naturels sensibles

- Entretien des espaces délaissés par les agriculteurs et difficile d'accès via des associations (d'insertion par exemple)
- Imaginer des paiements pour services environnementaux (PSE) entre les propriétaires de ces espaces et les agriculteurs

Diminuer notre empreinte carbone et produire de l'énergie

- Encourager les pratiques de co-voiturage et développer des espaces partagés (de travail, de parking ...)
- Développer le chauffage bois pour valoriser la filière bois bocage locale
- Encourager l'entretien durable des haies moyennant une rémunération juste aux agriculteurs et le développement de la filière bois bocage

4 Un territoire où le lien social est important

- Transmettre les savoir-faire notamment dans les écoles mais aussi entre catégories socio-professionnelles et multi-générationnelles
- Organiser des événements festifs pour créer du lien social à travers des jeux, concerts, projection de films... en consommant local.
- Réutiliser les locaux vacants et sous-utilisés pour faire des rencontres à thème voire mettre en place des groupements d'achat
- Exploiter les liens avec le Parc naturel et notamment ceux de la maison du Parc.

Le devenir des fonds de vallée vu par les acteurs. Retour sur la démarche prospective dans le Sarthon

Evaluation de la méthode

- L'analyse des liens d'interconnaissance préexistants entre les participants du groupe montre que les participants avaient tous des liens avec au moins quelques autres membres du groupe prospective, ils s'inscrivent de fait dans un même réseau social territorialisé. Pour autant, la plupart soulignent l'intérêt de pouvoir rencontrer d'autres acteurs locaux, d'échanger dans un groupe qu'ils jugent diversifié en termes d'activités.
- Du point de vue des participants, cette diversité permet de construire une vision collective des enjeux du territoire enrichissante. Certains soulignent l'ambiance stimulante et enthousiaste qui était de mise pendant ces ateliers, et en sortent avec une ambition de poursuivre un travail collectif, de mettre en œuvre des actions pour la préservation de l'environnement sur la vallée du Sarthon. La méthode crée un espace d'échange entre eux sur l'avenir du territoire qui génère une ambition partagée par certains de poursuivre le travail.
- Cependant les participants soulignent également le risque fort d'arrêt de la dynamique après le projet Farmaine : le collectif composé pour l'atelier, du fait de sa diversité, n'a pas d'existence en dehors de l'expérimentation. Les participants soulignent qu'un projet concret aurait été une aide pour maintenir le groupe et la dynamique.

Les connaissances produites

- La démarche a permis deux apprentissages saillants. Le premier porte sur le partage de l'ambition de préserver l'environnement, malgré la diversité des activités et positions des participants. Cette communauté de valeurs a parfois été soulignée comme une découverte.
- Le second porte sur la possibilité d'envisager la gestion des parcelles de fond de vallée par d'autres acteurs que les agriculteurs. Ainsi, plusieurs participants ont porté la voix d'habitants-gestionnaires, développant des activités diverses à la croisée de la production, de l'éducation à l'environnement, de l'accueil. Cette forme d'occupation et de gestion des fonds de vallée apparaît comme une voie à travailler tant le maintien d'un usage agricole paraît aujourd'hui incertain sur certains espaces.

Plus d'informations sur le programme PSDR et le projet :

www.psd.fr
www.psdrgo.org
www.siteprojet.fr

Pour citer ce document :
BEN ARFA, N *et al.* (2020).

Le devenir des fonds de vallée vu par leurs acteurs. Retour sur la démarche de prospective dans la vallée du Sarthon,
Projet PSDR FARMAINE,
Grand-Ouest,
Série Les Focus PSDR4

Contacts :

PSDR Grand Ouest :

Philippe Mérot (INRA)
philippe.merot@rennes.inra.fr
Catherine Vassy (INRA)
catherine.vassy@nantes.inra.fr

Direction Nationale PSDR :

André TORRE (INRA)
torre@agroparistech.fr

Animation Nationale PSDR :

Frédéric WALLET (INRA)
frederic.wallet@agroparistech.fr
Sabine Nguyen Ba (INRA)
Sabine.Nguyen-Ba@versailles.inra.fr

Pour aller plus loin...

- DAGRON P, KIRCHNER J, 2012. Méthode de prospective préventive, Les fiches synthétiques Réseau Rural- PSDR3.
- FOURNIER M *et al.* 2016. FARMAINE, Foncier, Aménagement et Régulations dans le bassin de la Maine, Projet PSDR 4, Grand Ouest, Série Les 4 pages PSDR4.
- MARGETIC C, PIERRE G., DAGRON P., 2012, Observer la ressource foncière pour reconsidérer sa place dans l'avenir des territoires, Symposium final PSDR3, Clermont-Ferrand.
- THAREAU B, LE BIHAN G, DEBRAY A, 2020, Agriculteurs et politiques publiques d'environnement : usages, pratiques et représentations (étude de cas : Sarthon et Alpes Mancelles), Farmaine, Projet PSDR 4, Grand Ouest; Série Les Focus

Le programme PSDR Grand Ouest bénéficie de financements de l'INRA, l'IRSTEA, la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, la Région Bretagne, la Région Normandie, et la Région Pays de la Loire.